

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 01/07/2015

Réception par le Prefet : 01/07/2015

Publication : 03/07/2015



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil départemental Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CG-2015-6-6-1

Séance du vendredi 26 juin 2015

CONVENTION DE SUBVENTIONNEMENT A L'INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE ET FORESTIERE POUR LA REALISATION D'UNE ORTHOPHOTOGRAPHIE REGIONALE

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BIHL, COUCHOT, Mmes DIETRICH, FUCHS, M. GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, TRIMAILLE, VOGT, WITH.

EXCUSES :

M. BECHT, M. DELMOND, Mme DREXLER, M. MULLER Lucien, Mme SCHMIDIGER, Mme VALLAT.

La Commission Permanente du Conseil Départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CG-2015-3-1-4 du 2 avril 2015, relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2015-2-6-5 du 19 février 2015 relative au Budget Primitif 2015 – Rivières Lacs Barrages et Milieux Humides Parc d'Intervention en Matériel Travaux et SIG (C014),
- VU la délibération n° CG-2015-4-1-3 du 16 avril 2015 relative au règlement financier,
- VU le rapport du Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- déroge au règlement financier pour permettre le versement de la subvention en 2 fois,
- approuve la convention de subventionnement entre l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, la Région Alsace et la Préfecture de Région Alsace dont le projet figure en annexe,
- autoriser le Président du Conseil départemental à la signer,

- approuve la participation financière du Département du Haut-Rhin au projet d'acquisition d'une orthophotographie 2015, en partenariat avec le Département du Bas-Rhin, la Région Alsace et la Préfecture de Région Alsace à l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), à hauteur de 25 % du montant restant à subventionner par les partenaires et d'engager les crédits maximum de 43 750 € qui seront prélevés sur le Programme C214 AP 2014 - chapitre 204 - fonction 61 - nature 204181 - code prog 2002 - service 009.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité